



LA VIGIE

JOURNAL DE DÉMOCRATIE SOCIALE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON



ABONNEMENTS:

Saint-Pierre. — un an.... 9 fr. 00
Union postale. — un an.... 12 fr. 00

Direction : SAINT-PIERRE

Rue Truguet

INSERTIONS:

Une à six lignes.....	2 fr. 00
Reclames.....	0 fr. 50
Faits divers.....	1 fr. 00

Les Gouverneurs

ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les gouverneurs, qui ne pensent pas, ne voient pas, ne décident pas, n'administrent pas, ne travaillent pas, ne se promènent pas, ne mangent pas, ne ...oui... pas comme l'entendent l'action laïque et le Réveil, se voient traités de vendus à Légasse, marchant au doigt et à l'œil comme des esclaves ! Ils sont vilipendés et trainés dans la boue.

L'avenir du pays, les questions budgétaires, les finances locales, l'intérêt général de la colonie, tout cela n'est que secondaire, ne compte pas pour nos adversaires aveuglés par la haine. Et ils sont aidés, dans leur hideuse besogne, par des Tartuffes et des Machiavels qui travaillent dans l'ombre comme de lâches assassins ou de vulgaires empoisonneurs.

Ça et là, certains misérables fonctionnaires trahissent sans vergogne leurs chefs, volent des pièces et se livrent à un commerce honteux ; d'autres vomissent le mensonge et la calomnie, corrompent, de leur souffle pestilentiel et de leurs idées ordurières et malsaines, l'atmosphère coloniale déjà surchargée de microbes et surchauffée par des bombes incendiaires lancées par deux ou trois exaltés ou illuminés qui n'ont aucun intérêt dans ce pays et ne rêvent que plaies et bosses, ruines... guerre civile et religieuse ... etc.... D'autres encore continuent à faire de la politique de division, à entretenir la discorde par la voie des journaux et tous autres moyens propres et malpropres, en leur pouvoir....

Va-t-on tolérer plus longtemps cet état des choses qui paralyse toutes les affaires ? N'est-il pas temps que nous ayons la paix sur ce rocher ?

Nous nous adressons respectueusement à M. le gouverneur Angoulvant, nous avons confiance en lui.

De faiblesse, point ! De compromission, moins encore ! Qu'il gouverne avec indépendance sans arrière pensée, qu'il montre au pays qu'il est bien le chef de la colonie, le chef éclairé e

soucieux de l'avenir de nos îles.

Il a, — nous avons l'honneur de le connaître suffisamment, — de la poigne, de l'énergie, de la volonté ! Qu'il ne se laisse donc pas intimider par les menaces d'une poignée d'énergumènes fouettés et honnis qui l'attaquent, parce qu'il fait tout simplement son devoir, tout son devoir sans parti pris.

Nous le prions instamment de rappeler à ses subordonnés « qu'ils ne sont pas venus ici, pour y faire de la politique et favoriser des copains » au détriment de certains contribuables qui ne sont pas eux, des chers « camarades » ! !

Nous sommes en République je crois ! Riches et pauvres, prolétaires et bourgeois, marins et armateurs, n'avons nous pas les mêmes droits ? Nous demandons à tous les fonctionnaires, « nos entretenus », (pour nous servir de l'expression de l'Action laïque) l'égalité... le même traitement pour tous, pas plus ni moins ! Nous y avons droit, nous le voulons et nous l'aurons, bon gré, mal gré.

Que le citoyen commissaire de la marine s'occupe de son service exclusivement et avec impartialité ; les instituteurs, de leurs élèves, les juges, (le plus petit suppléant compris) de la Justice, les prêtres, de leur Eglise et de la religion qu'ils enseignent, c'est leur devoir. et le Char du gouvernement ne rencontrera aucun obstacle, sur son chemin, de la part des contribuables qui l'entretiennent et des corps élus qui les représentent.

Nos adversaires n'ont pas, je l'espère — (et ils sont obligés de le reconnaître car ils ont bien dû s'en apercevoir), le monopole de la force, du droit, de la raison, de l'intelligence, de l'activité, de la tenacité et des influences ministérielles, parlementaires, socialistes et autres !

Les fonctionnaires, dévoués aux institutions qui nous régissent, au régime républicain et démocratique de la France, qui sauront faire leur devoir avec un esprit d'égalité, d'équité et de justice, seront toujours défendus à outrance contre les attaques injustifiables et viles dont ils seront l'objet de la part de qui que ce soit.

LOUIS LEGASSE

LE BIEN-ÊTRE

La question de la pêche, de la consommation et de l'écoulement de nos produits, intéresse fort peu l'Action laïque !

Cela ne me surprend pas du tout !

Je connais mon monde : la plupart de ces Messieurs n'ont aucun intérêt dans ce pays et sont trop égoïstes pour se préoccuper de l'avenir de notre colonie.

Ce journal, qui représente seulement les idées de quelques fonctionnaires tapageurs, brouillons et « arrivistes », se rend bien compte qu'il n'a aucune influence au milieu de nous au contraire. Il doit se contenter de faire du bruit et paraître spirituel ! Toujours mécontent et grincheux, il menace toujours et tout le monde ; mais personne n'a peur de ses foudres et on en rit tout bonnement.

Son cerveau est plein d'idées géniales Retirer la colonie de l'ornière, la relever d'un seul coup équilibrer tous les budgets, faire déborder les Caisses de Réserve.... oh la belle affaire ! Rien n'est plus facile !

Étincelant d'esprit — et d'esprit pratique — il viendra éfanter un chef d'œuvre et de trancher le nœud gordien :

Gouverneur ! s'écrie-t-il, d'une voix de tonnerre, le maintien, ici, des sœurs, une année de plus, serait la ruine complète de nos finances et en outre c'est grave ! un véritable péril... national ! Allons vite citoyen Angoulvant, en avant... pour la laïcisation complète, ce qui signifie : la création de nouveaux impôts.

Et le pays sera relevé et riche à tout jamais !

Ce sera la fin des discours, des cris et des écrits séditieux et révolutionnaires de la part des...sœurs de St-Joseph de Cluny ! On ne verra plus cette Louise Michel qu'on nomme à St-Pierre « Sœur Césarine » habillée tout en rouge, nouveau Lucifer à la tête du mouvement, arborant le drapeau rouge ! Plus de barricades ! ... plus de guillotine ! ... Mais, la paix, le bien être et tout le reste,...

Avez-vous compris, citoyen gouverneur ? si vous n'êtes pas un vendu, les choses doivent se passer ainsi et... vous aurez mérité... de la Patrie.

Services éclatants ! récompense éclatante : vous serez nommé gouverneur général de toutes les Antilles ! N'hésitez plus, le groupe socialiste de France et de Navarre aura raison de toutes les intrigues

des ennemis de la République !....	
Vous demandez des chiffres, en voici :	
École	
Traitement de 8 sœurs à 600 fr.	4.800 fr.
Indemnité des vivres à 1 fr. 50 par jour	4.392 fr.
Salle d'asile	
Deux sœurs à 600 fr.	1.200 fr.
Indemnité des vivres à 1 fr 50 par jour	1.098 fr.
Indemnité de chauffage 100 fr. par sœur	1.000 fr.
Abonnement avec la congrégation, à raison de 200 fr par sœur	2.000 fr.
total	14.498 fr.
Pour l'école laïque il faudrait :	
École	
Une directrice	2.800 fr.
Deux institutrices, cadre métropolitain à 2.400 fr	4.800 fr.
Cinq institutrices, cadre local à 1.500 fr.	7.500 fr.
Asile	
Deux employées, l'une à 1.200 fr, l'autre à 1.000 fr.	2.200 fr.
total	17.300 fr.
Coût de l'école congréganiste	14.490 fr.
Différence entre les deux écoles	2.800 fr.
Vous voilà satisfait ! et il disparaît. Amen.	
Sans être un « Rouvier » ou une étoile comme celle de l'Action laïque, qu'on me permette de faire quelques observations sur ces chiffres.	
Pourquoi prévoyez-vous pour chaque institutrice du cadre métropolitain	
2.400 fr.	
et pour les cinq du cadre local	
1500 fr.?	
Est-ce parce que nous aurons de la Métropole de la fine fleur de France, et que celles de St-Pierre ne les valent pas ? Est-ce que M. Gendron aurait passé par là par hasard ?	
Les institutrices de St-Pierre devront être traitées tout comme celles de la mère Patrie et leurs appontements, tôt ou tard, seront en corrélation avec la soldé des instituteurs	
Donc il y a lieu d'ajouter	
900 fr.	
à la soldé prévue pour chaque institutrice du cadre local :	
5 x 900-- 4.500 francs.	
Mais l'Action laïque dans le calcul qu'elle fait ne mentionne pas l'indemnité de chauffage ?	
Soit pour dix personnes un minimum de 1.000 francs ?	
Elle a oublié également l'indemnité de mobilier accordée annuellement aux instituteurs ;	
10 x 100 -- 1.000 francs	
D'ores et déjà, la différence ne sera donc pas de 2.800 francs, comme l'affirme, avec un air innocent, l'Action laïque . . . mais	
additionnons :	
10	2.8000 francs.
20	4.500
30	1.000
40	1.000
Total	9.300 francs, ce me semble.
Ajoutons à cela pour l'année de la laïcisation :	
10 les frais de venue des institutrices de France,	
20 les frais de licenciement des sœurs, soit une dépense totale d'environ:	
10.000 francs	
Mais ce n'est pas tout !	
Il faudra emménager, à l'école laïque, des logements pour les nouvelles institutrices. Croyez-vous qu'elles vont toutes dormir dans un dortoir ?	
Une bagatelle encore de ce côté, environ :	
5.000 francs	

Et puis pas de concierge ! pas de ci ! pas de ça !.. Ce n'est pas fini ! je vous le dis.

Pauvres St-Pierrais, pauvres contribuables ! Passez à la caisse et taisez-vous, vous n'avez rien à dire . . . tout cela ne vous regarde pas.

Mais nous, nous avons le devoir de dire, alors que l'administration locale va se trouver en déficit de plus de

100.000 francs et la commune de St-Pierre de plus de 60.000 francs

pour équilibrer son budget, nous avons le devoir de répéter que le moment de penser à la laïcisation de l'école des filles n'est pas encore venu. Réfléchissez, y Gouverneur.

Louis LÉGASSE Délégué de la colonie

Pieuses préoccupations du Réveil

Combien de fois les gens du Réveil n'ont-ils pas crié sur tous les tons qu'ils ne mettraient jamais le pied dans la nouvelle église *en ciment armé*, de peur (Grand Dieu !) d'être écrasés.

Les gaulois ne craignaient qu'une chose.... que le ciel ne leur tombât dessus.

Nos Réveillards ont d'autres peurs.... Le ciel, la voûte des églises, la pluie, la neige.... tout peut leur tomber dessus.... Désormais tout tremble, tout craque, tout menace de s'effondrer.... Dame ! on tient à sa peau, quelque parcheminée qu'elle soit ; voilà pourquoi on ne verra jamais, non jamais ! ces messieurs du « Réveil » dans la nouvelle église.

Comment voulez-vous que cette église tienne debout ! des murs de trois à dix centimètres d'épaisseur sur une longueur de 80 mètres etc.... église de carton !... méfiez-vous St-Pierrais, vos curés veulent vous enterrer vivants, sous les décombres de la nouvelle bâtie, vous verrez elle ne tardera pas à s'écrouler !....

Combien de fois n'a-t-on pas lu de pareils canards, de pareilles rengaines ! ! !

Aujourd'hui les « Réveillés » se ravisent : l'église sera solide, nos prêtres ont pris toutes leurs précautions pour qu'elle soit durable ; ils n'ont pas sans doute, eux non plus, envie de se faire écraser ! !

Les froussards du Réveil l'ont compris, aussi changent-ils de tactique. Maintenant ce sont des . . . mais, des . . . si, d'un genre spécial . . . Mais ce porche . . . mais cette porte principale . . . mais ce soubassement . . . tout cela est écrasé, manqué ! ce sera un cloaque infect (Rien que ça) source de bronchites . . . de glissades, de hernies attrapées en se relevant . . . et pourquoi pas des cors aux pieds ? ?

Vos prêtres ont juré votre mort, ils la désirent si ardemment, qu'ils consentent même — les fanatiques ! — à mourir de la même mort que vous et en même temps . . .

Dernières nouvelles : Après renseignements pris, nous sommes en mesure d'annoncer que les gens du Réveil, qui s'aventureraient par mégarde à franchir le porche de l'église « aux jours de grande tombée de neige et de dégel », pourront gratuitement se purifier dans une cuve d'eau chaude (antiseptique) qui sera placée tout exprès pour eux, à l'entrée même de l'église . . . non loin des fonts baptismaux.

Le Bon Prince.

Balaena for ever

Eh bien oui, je jette le cri « Balaena for ever » et au risque de passer pour un radoteur, je vais encore parler de cette pauvre baleine.

On me lance dans les jambes tous les collets bora-teurs du Réveil et l'on remplit presque deux pages de ce journal rien que sur ce sujet.

Au reste cela ne m'étonne pas si on se souvient de l'acharnement, mis par ces mêmes collaborateurs contre la construction de l'église *en ciment armé*. Ce pauvre ciment armé l'a-t-on assez décrié, que de calamités il devait attirer sur St-Pierre ; cependant jusqu'à présent il ne se porte pas trop mal et fait la nique à ses détracteurs. Eh bien soyez persuadés lecteurs qu'il en sera de même pour la baleine, elle ne fera que du bien à St-Pierre.

Mes contradicteurs disent que les pêcheurs de l'Île aux Chiens ont la preuve que la chasse à la baleine à Terre-Neuve, y a fait disparaître la baleine et la morue. Où est-elle cette preuve, qu'ils la fassent voir. Et s'ils vont, les gens de Terre-Neuve doivent l'avoir aussi, alors pourquoi diable le gouvernement de ce pays ne fait-il pas fermer de suite toutes les usines.

Vous dites que ce ne sont pas les règlements qui empêcheront les gens de se noyer.

Diabolique, cependant partout il existe des règlements sur la navigation en général, on prend toutes les précautions possibles pour prévenir les abordages ainsi que les naufrages, et pourtant à chaque instant on lit des récits d'abordages où de naufrages ayant entraîné la mort de nombreuses victimes

Et dans l'affaire qui nous occupe, quand on aura fait tous les règlements nécessaires pour éviter autant que possible les accidents, que voulez-vous que l'on fasse de plus ; Oui, je sais, il y a un moyen c'est celui trouvé par le correspondant de la Vigie dans la Tribune Libre de ce journal c'est à dire : le monopole de la navigation à St-Pierre et aux alentours au profit des pêcheurs de l'Île aux Chiens. Mais ne croyez-vous pas que c'est un peu exagéré, allons franchement ?

On m'accuse de m'être moqué des pêcheurs de l'Île aux Chiens, rien n'est plus faux.

D'abord je n'ai pas participé à l'article Tribune Libre du 6 Août dernier, ensuite, je ne crois pas que personne puisse dire que c'est se moquer des gens que leur dire qu'ils ont un défaut. J'en ai moi des défauts, et les rédacteurs du Réveil en ont probablement aussi.

Et n'est-ce pas plutôt vous qui voulez railler ces braves pêcheurs de l'Île aux Chiens lorsque vous leur dites que devant la personne de M. le Commissaire de l'Inscription Maritime ils sont intimidés et incapables d'articuler leurs griefs, vous les prenez donc pour de bien petits enfants.

Je connais peu M. le Commissaire de l'Inscription Maritime actuel, mais il ne me fait pas du tout l'effet d'un ogre ou d'un croquemitaine.

Vous trouvez drôle que le Commissaire enquêteur demande aux pêcheurs quelles objections ils peuvent avoir contre l'affaire baleine. Que voulez-vous donc qu'il leur demande ? Des nouvelles de la pluie et du beau temps ?

Non, ce n'est pas cela. Soyez persuadés lecteurs que si les pêcheurs de l'Île n'ont rien dit ou peu s'en faut, c'est qu'ils ont senti qu'ils avaient fait fausse route, poussés par les gens dont j'ai déjà parlé, et qu'au fond ils n'avaient rien de sérieux à faire valoir contre l'établissement de l'usine de baleine à Miquelon.

Et c'est tout pour aujourd'hui. Je reviendrai sur cette affaire s'il le faut.

A. SALOMON

Promotions

Des compliments à Monsieur Giaffery et.... rien pour Monsieur Caparroi de la part de l'Action laïque ! Allons bon ! La tête de Monsieur Caparroi ne doit pas plaire aux rédacteurs de cette feuille, c'est bien dommage !

La Vigie adresse ses félicitations les plus sincères à l'un et à l'autre.

L'Action laïque et le Réveil CONTRE LE GRAND HOMME

Décidément tu es flambé, mon délégué, on en a souffert de tes procédés, t'iras plus à Paris mon p'tit Louis !

Extrait d'une lettre adressée à Monsieur le *Ministre des Colonies* (Action laïque du 21 Août).

« Vous savez que ce même Louis Légasse a trouvé moyen d'obtenir à Paris les appuis les plus chauds et les plus variés. Faisant marcher tour à tour *le parti juif* par un de ses banquiers, *le parti catholique* par son frère (l'homme violet sans doute !), *le parti grand Orient* par lui-même devenu (à la suite de quelles intrigues ?) franc-maçon, il vous a donné du fil à retordre....

Et l'Action laïque continue plus loin : comment diable, mon cher Louis, allez-vous vous débrouiller lors des prochaines élections de délégué ? Votre nouvelle qualité de franc-maçon va vous aliéner bien des voix ?

N'a-t-on pas, d'autre part, assez souvent rabâché dans le « Réveil et l'autre laïque » que Louis Légasse n'avait aucune influence, que toutes les portes lui étaient fermées dans les ministères, qu'il n'était pas pris au sérieux.... ce délégué de qui.... de quoi ! ?

Et voilà que maintenant il donne *du fil à retordre* à tout le monde... voire même aux Ministres !

Quel diable d'homme, ce Louis Légasse « avec son front jadis si beau » !

Heureusement, qu'il est, maintenant impopulaire dans la colonie !... pensez donc ! le voilà à présent franc-maçon. Ce Janus à double visage ! Il fait ce qu'il veut de sa peau. Pierre !

La bêtise des électeurs St-Pierrais d'ordinaire si éclairés, a permis que son neveu ait été élu en tête de liste aux dernières élections municipales, ajoutant d'un air courroucé les adversaires de Madame Gouraud ! Mais lui, Légasse, nous l'attendons aux prochaines élections de délégué, crient à l'unisson les gens du Réveil et de « l'autre laïque » !

Légasse ronfle (c'est la consigne dit le Réveil) fait le mort à l'occasion ; mais il sera non seulement candidat, mais réélu aux prochaines élections, répond Max.

Un Indiscret.

A M. CRAINQUEBILLE

Je viens de lire votre article.

Je regrette d'être obligé de vous dire que vous vous trompez du tout au tout.

Le Grand homme du pays, celui grâce auquel l'on va rouler dans les rues de St-Pierre, le bienfaiteur de l'humanité etc etc, ce n'est pas M. Louis Légasse, ce n'est pas moi non plus : c'est tout simplement vous, qui vous Crainquebille. Ne rougissez pas, ne baissez pas les yeux.

M. Louis Légasse pour essayer de conjurer la ruine du pays voudrait faire manger de la morue aux troupes françaises ; vous avez trouvé bien mieux vous voulez faire avaler aux St-Pierrais des boulonnées et des imbécilités.

Vous perdez votre temps, les St-Pierrais ont autant d'esprit que vous, et même sur les planches d'un théâtre, ils ne consentiraient pas à écouter votre mauvais vaudeville.

Maintenant, si vous voulez un sage conseil : laissez nos pères exercer tranquillement leurs devoirs de pasteurs, comme ils le font tous les jours, et surtout ne continuez pas à les insulter comme vous le faites ; car si, de par leurs fonctions, ils ne peuvent vous répondre, sachez M. Crainquebille qu'il y a dans ce pays, outre de nombreux ouvriers, environ cinq cents marins qui aiment et respectent leurs pères et qui ne toléreront pas que vous les malmeniez.

En ce moment, ces mêmes marins risquent la mort tous les jours sur les bancs et sur nos côtes pour gagner leur vie et la nôtre sans doute.

Ils sont plus républicains que tous les membres

présents et futurs de l'Action laïque. Sans la moindre hésitation, ces braves gens donneraient leur vie pour la défense du sol français et la gloire du drapeau tricolore ; mais ils sont, en même temps, catholiques et pratiquants et, en cette qualité, ils ne veulent pas, vous entendez bien ! Ils ne veulent pas qu'on insulte leurs pères.

Et maintenant continuez votre jolie besogne, mais gare la casse, au retour des bancs on saura bien vous trouver tout Crainquebille que vous êtes.

VERCIN :

MIQUELON

A nos sympathiques et chers Miquelonnais, d'autant plus dignes d'intérêt, qu'ils sont plus malheureux que jamais.

C'est entendu ! vous aurez, *l'attila, le fléau*, des morues, des capelans, des harengs des encornets, des lançons, des moules, des bigorneaux, le fléau même... des lapins de la grande et de la Petite Miquelon, vous aurez la . . .

BALEINE

car le gouvernement n'a pas le droit, vous entendez, le droit de vous la refuser.

Mais cela ne vous suffit pas, à tous, puisque de l'aveu même des baleinards et des anti-baleinards, 40 ouvriers seulement seront occupés aux usines.

Que faire pour les autres ?

Sans être le « Terre-Neuve sauveur » « l'Alexandre » le Grand homme dont parle avec tant d'humour l'Action laïque, nous croyons cependant avoir trouvé le moyen de dénouer ce nœud, terrible en apparence.

La mer, marâtre et impitoyable, refuse depuis déjà longtemps, de vous donner, par la « petite pêche » malgré tous vos efforts et votre courage le pain que vous êtes en droit d'exiger d'elle, pour nourrir vos enfants.

Pourquoi ne pas jeter vos regards du côté des bancs de Terre-Neuve, pourquoi ne pas faire la grande pêche comme bon nombre de vos camarades St-Pierrais ?

Mais.... des bateaux, direz-vous, il faut en avoir !

Ces goélettes sont toutes trouvées.

La société « La Morue Française », par la présente, s'engage à mettre à votre disposition autant de bateaux pêcheurs qu'il sera nécessaire pour embarquer *tous les Miquelonnais* qui voudront faire le banc.

Les patrons des goélettes et les officiers tels que seconds, maitres et saleurs seront des pêcheurs St-Pierrais connaissant le métier du banc. . . . Patrons et avants de doris, novices et mousses, des Miquelonnais.

Et plus tard, le plus tôt possible, dès que vous serez capables d'être officiers ou patrons eh bien ! je vous le promets, vous serez officiers et patrons.

L. L.

Prière aux pêcheurs qui désirent faire le banc, de se faire inscrire à la succursale de la Morue Française à Miquelon.

NOUVEAU SYNDICAT

L'assemblée générale du « Syndicat des armateurs et pêcheurs à la grande et à la petite pêche des îles St-Pierre et Miquelon », a eu lieu le 25 août à 3 heures de l'après midi dans une des salles du café du midi, à St-Pierre.

Ordre du jour:

- 1o discussion et vote des statuts.
- 2o nomination du Président, des vices Présidents, des secrétaires et membres du bureau.
- 3o nomination des délégués, membres de la société.
- 4o discussion de toutes questions intéressant les armateurs et pêcheurs à la grande et à la petite pêche et les marins en général.

1o Tous les articles des Statuts ont été votés à l'unanimité.

2o Ont été nommés à l'unanimité:

Composition du bureau.

PRÉSIDENT

Monsieur Anatole Farvacque armateur et directeur-gérant de la société de remorquage « A. Farvacque & Cie ».

Vices-Présidents:

M. Edouard Bidet, armateur
Monsieur Elie Girardin, pêcheur, patron de goélette.

Secrétaire-trésorier:

M. Paul Biraben, armateur

Secrétaire-adjoint :

M. Robert Monier, gérant de la maison d'armement Gaston Monier.

MEMBRES

M. Rochard, capitaine au cabotage président de la Société des Marins de St-Pierre.

M. Louis Legentil, patron pêcheur à la petite pêche, Président de la Société des Marins de l'île aux chiens.

M. Emile Autin, patron pêcheur à la petite pêche Président de la Société des Marins de Miquelon.

M. Hacala Lucien, pêcheur à la petite pêche.

M. Emmanuel Chevallier, pêcheur à la petite pêche.

M. Louis Hubert, armateur.

M. Albert Letouzé, gérant de la « Morue Française ».

DÉLÉGUÉS du SYNDICAT:

1o Auprès des Pouvoirs Publics en France et notamment à Paris:

M. François Lebuf, armateur ancien président du Conseil Général des îles St-Pierre Miquelon Louis Légasse, armateur, délégué des îles St-Pierre Miquelon, au conseil supérieur des colonies.

2o Auprès du Comité Central du Syndicat des Armateurs de France (et notamment pour la section des pêches) à Paris:

M. Louis Cabissol, administrateur délégué de la société « La Morue Française ».

3o à Bordeaux:

M. Gaston Monier, armateur.

4o à St-Malo-St-Servan :

M. C. Huet, armateur, capitaine au long-cours.

5o Au Canada, aux États Unis et à l'île de Terre-Neuve :

M. Georges Beust, armateur, ancien maire de Granville.

6o à l'Île aux Chiens :

M. Eugène Ybar, petit pêcheur, de l'endroit.

7o à Miquelon :

M. Victorien Detcheverry, petit pêcheur de l'endroit.

Pour copie conforme

Le Président de l'assemblée générale:

LOUIS LÉGASSE

Le secrétaire:

Edouard BIDEL

Les noms des membres adhérents, et les statuts, dès qu'ils seront approuvés par Mr. le Gouverneur, seront publiés dans la « VIGIE ».

CIRCULAIRES REÇUES

1re CIRCULAIRE

Sécheries de Morues de Port-de-Bouc

ET

S. M. Légasse Neveu & Cie

Paris le 26 Mai 1905.

M

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons cédé à la société « La MORUE FRANÇAISE » les marques, l'outillage et l'exploitation de nos maisons de commerce, ainsi que notre sécherie de Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône) et nos établissements de Saint-Pierre et Miquelon (Terre-Neuve, Amérique du Nord).

Permettez-nous de saisir cette occasion pour vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée dans le cours de notre carrière commerciale, et vous demander de vouloir bien la rapporter tout entière sur « La MORUE FRANÇAISE ».

Veuillez, avec tous nos remerciements, agréer, M. l'assurance de nos meilleures sentiments.

SÉCHERIES DE MORUES DE PORT-DE-BOUC

S. M. LÉGASSE NEVEU & Cie.

2me CIRCULAIRE

Adresse télégraphique : MORUE-PARIS

Téléphone : 225-88

La Morue Française

Société anonyme au capital de 3.000.000 de fr.

Siège Social : 80, rue Taitbout, 80

PARIS





Anciennes Maisons A. Cabissol et Cie
Sécheries de Morues de Port-de-Bouc
S. M. Légassè neveu et Cie, Emile Houduce
SUCCURSALES à Saint-Pierre et Miquelon

AGENCES
Fécamp, Saint-Malo, Saint-Servan, Paimpol,
Bordeaux, Bayonne
ENTREPOT à Marseille
SÉCHERIE A PORT-DE-BOUC
Paris, 26 Mai 1905

M

Nous référant à la circulaire d'autre part, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons pris la suite des affaires des

Sécheries de Morues de Port-de-Bouc et de MM. S. M. Légasse Neveu et Cie deux des plus importantes maisons du commerce et de l'industrie de la morue ainsi que de l'Armement à Terre-Neuve.

Nous continuerons le même genre d'affaires que nos prédécesseurs, sous la raison sociale « La MORUE FRANÇAISE », et nous espérons que vous voudrez bien nous réserver la confiance que vous leur avez toujours témoignée ; nous pouvons vous assurer que tous nos efforts tendront à la justifier.

La présence, à la tête de nos services, d'hommes pratiques et compétents et la préparation irréprochable de nos produits de pêche, nous attireront, nous osons l'espérer, la bienveillante préférence des régions si importantes qui étaient desservies jusqu'à ce jour par nos prédécesseurs. [Nous nous emploierons de notre mieux à satisfaire notre nombreuse clientèle et, en outre, à rechercher toutes les améliorations que nécessiteront le commerce et la pêche de la morue.]

La nouvelle société se présente à vous dans des conditions de solidité et de sécurité qui retiendront certainement votre attention.

Dans l'attente de vos ordres, nous vous prions d'agrérer M. l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président du Conseil d'Administration

Comte Albert ARMAND

Les Administrateurs Délégués :

Arnaud LEGASSE Louis CABISSOL

Louis LEGASSE

Notre nouveau Vapeur Postal est en construction à Dunkerque

Nous lisons dans le journal « Le NORD MARITIME » du 21 Juillet

Lancement d'un vapeur LA « CALIFORNIE » AUX CHANTIERS DE FRANCE DUNKERQUE

Cet après-midi a été lancé le *dixième* des grands navires construits par les Chantiers de France. Ce nouveau vapeur a reçu le nom de « *Californie* ».

C'est M. Boyd le jeune et éminent ingénieur en chef des Chantiers de France qui en a dressé les plans et dirigé la construction. La « *Californie* » est du même type que la « *Louisiane* » dont nous avons parlé il y a un mois.

M. Boyd a le droit d'être satisfait et fier de sa nouvelle œuvre. La « *Californie* », dont les formes sont harmonieuses tiendra admirablement la mer.

Le navire a 112 mètres de longueur ; 14 mètres 40 large et une hauteur de 11 mètres au milieu.

Il comporte trois ponts très bien aérés. Il déplace 10.000 tonnes et en portera environ 7.000.

Il a été construit comme la « *Louisiane* » pour le compte de la Cie Générale Transatlantique, sera affecté à un service rapide entre le Havre et New-York. Il est aménagé pour transporter 40 voyageurs de 1^{re} classe et 850 de 3^{me} classe (émigrants.)

Ces derniers seront confortablement logés, en des dortoirs séparés en deux sections, pour les hommes et les femmes.

Comme la température est parfois inclément dans l'Atlantique Nord, les salles seront chauffées par des calorifères à vapeur. Il y aura de l'eau froide et de l'eau chaude partout.

Le problème de la sécurité a été particulièrement bien étudié et résolu. Chaque voyageur aura sa bouée de sauvetage et au premier signal une douzaine de grandes embarcations inchavirables, abondamment garnies de vivres, descendront pour ainsi dire instantanément à la mer.

La « *californie* » sera conduite au Havre dans un mois, par M. le capitaine au long-cours Leroux, pour recevoir la machinerie.

La maison de Caillard et Cie y installera une de ses superbes machines à triple expansion, à trois cylindres, qui imprimeront au bâtiment bondé de voyageurs et de marchandises, une vitesse de 22 kilomètres à l'heure soit 12 nœuds.

Vers 2 heures, M. le chanoine Brousse, doyen de Saint-Eloi, accompagné de M. Gardyn, vicaire, procéda à la bénédiction. M. le Doyen fit le tour et parcourut le pont du bateau en récitant les prières liturgiques.

On remarquait sur l'estrade M. Fleury-Ravarin, député de Lyon, président du Conseil d'administration des Chantiers de France ; Eugène Motte député de Roubaix, administrateur ; Dansette, député d'Armentières ; Grosroux, ingénieur en chef, représentant la Compagnie Transatlantique ; Bernheim, ingénieur-directeur des Chantiers ; Henry Boyd, ingénieur en chef ; Henri Caillard, de la maison Caillard et Cie, du Havre ; Lehocq, adjoint au maire de Roubaix ; L. Monteux, avoué, juge suppléant ; François Bernard, vice-président du conseil d'arrondissement ; Louiset, commissaire central ; Chenal, Mac-Grégor et Welloms, ingénieurs dessinateurs attachés aux Chantiers, etc.

M. Léon Hébart, administrateur délégué, indisposé, était représenté par son fils.

M. Delaeter, employé aux bureaux des Chantiers remplissait fort aimablement l'office de commissaire.

Ajoutons que les spectateurs affluaient et que leur nombre avait été grossi par les enfants des écoles de Roubaix venus en excursion.

Tous les bâtiments et la « *Californie* » étaient pavés.

A deux heures et demie, quand tombèrent les dernières accrocs. Mme Henri Boyd la marraine, projeta contre l'arrière le flacon de Champagne qui s'épandit en une large trace d'écume et elle coupa ensuite le dernier lien, un ruban tricolore retenant le navire sur terre.

La « *Californie* » glissa aussitôt sur son « her » et l'énorme masse entra majestueusement dans l'onde.

Les ouvriers, la foule, les invités applaudissaient et criaient : « Bravo, Boyd ! »

Un magnifique bouquet fut offert par l'administration des Chantiers à la gracieuse Mme Boyd, que la parfaite réussite de l'opération avait rendu radieuse.

La « *Californie* » n'avait pas mis une minute pour gagner son nouvel élément.

Un détail pour finir : les Chantiers de France, dont la réputation grandit de jour en jour, possèdent un millier d'ouvriers et employés. Le montant des salaires des 900 ouvriers a dépassé la semaine dernière le chiffre de 26.008 francs, et ce n'était qu'une petite semaine avec ce 14 Juillet...

A notre tour nous félicitons vivement M. Bernheim, directeur et Boyd, le sympathique ingénieur. Sous leur excellente impulsion nos grands chantiers ne peuvent que prospérer !

FRANCIS DU BOIS.

Nouvelles

M. Lebas a été nommé par décret, conseiller privé honoraire à M. Caperon, président honoraire de Cour d'Appel.

M. Lebas a été notre adversaire politique et M. Caperon n'était pas de nos amis.

Nous devons cependant reconnaître que ces distinctions ne peuvent être que très flatteuses pour leur amour propre respectif.

Exportation

ÉTAT des chargements de morues vertes expédiés en France depuis le commencement de la campagne à ce jour.

Transports	Chargeurs	N. de m.	N. de k.
Hélène-Marcelle	Chedru	107.316	162.250
Mélusine	id	100.116	133.925
St-Michel	Thomazeau	31.570	46.070
Calineuse	Monier G.	31.280	56.375
St-Michel	id	36.651	58.445
Calineuse	id	87.670	126.335
Audacieuse	id	93.565	149.570
Ondine	id	62.590	127.160
Marie-Christine	Leborgne f.	133.030	178.750
Bretagne	id	260.943	295.242
Aubépine	id	181.348	176.245
Angevine	id	144.238	179.685
Univers	id	92.693	149.710
Alfred-Jeanne	id	93.014	189.915
Saint-Pierre	Panier	181.893	152.395
Lilloise	Mignot	160.313	222.035
Louise	id	108.854	126.500
Saint-Pierre	id	118.691	181.830
Marguerite	id	67.075	141.350
Annette-Marie	id	100.175	165.000
Curieuse	Chuillard Cie	142.464	194.505
Arago	id	97.758	178.035
Ouoloff	L. Coste Cie	70.772	128.795
Armoricaine	id	90.278	137.235
Cantatrice	id	110.698	147.510
Marie Eugénie	L. Hubert f.	150.904	173.020
Pauline Louisa	id	92.414	178.585
		2.868.413	4.106.442
Calineuse	Morue Française	38.793	57.970
Marseillaise	id	77.652	104.035
Etincelle	id	107.704	150.480
Saint-Paul	id	101.223	120.440
Président Armand	id	171.412	234.190
Cyclamen	id	253.322	260.095
Louise Marie	id	131.921	173.250
Hippolyte	id	223.876	261.525
Kernoa	id	206.960	200.970
Marinette	id	155.210	172.095
Saint-Michel	id	65.910	108.790
Perle	id	98.378	148.280
Joséphine	id	219.588	251.240
Saint-Louis	id	90.640	162.635
Perce-Neige	id	116.194	176.605
Marianne	id	107.722	191.455
Bruyère	id	72.808	154.330
Marie	id	90.850	168.630
Perle	id	115.076	220.220
Korrigane	id	135.414	230.835
Marseillaise	id	107.400	94.796
		2.687.453	3.639.536
		2.868.413	4.106.442
Total général		5.555.566	7.745.978
Saint-Pierre le 26 Août 1905			

NÉCROLOGIE

Nous apprenons télégraphiquement la nouvelle du décès inattendu de notre excellent ami Monsieur Harriague Saint-Martin député des Basses-Pyrénées.

Monsieur Harriague était né à Hasparren, le 8 octobre 1864, et, maire de Hasparren, conseiller général, il représentait au Parlement la 2^{me} circonscription de Bayonne, depuis 1893.

Monsieur Harriague était un homme très indépendant (plusieurs fois millionnaire) affable, serviable, plein d'honneur et de probité. Plus d'une fois, il s'est intéressé, avec un dévouement infatigable, à nos affaires coloniales, et a aidé notre délégué dans ses démarches à Paris !

J'adresse à l'ami et au député, l'hommage ému de mon fidèle et respectueux souvenir et l'expression de nos sentiments reconnaissants ; à Madame Harriague, nos plus vives et sincères condoléances.

L. L.

Nos Lecteurs

AVIS

Nous avons reçu 21 lettres de protestation contre la laïcisation, avec prière de les insérer dans la « Vigie !

Elle en aurait, de ce coup là, attrapé une bonne... indigestion, la Vigie !!

Toutes ces lettres — la plupart très longues et un peu réides — attaquent peut être trop vertement et personnellement les rédacteurs de l'Action laïque. Nous ne refusons pas de les publier mais nous ne pouvons pas faire tout à la fois.

Nous prions la population d'être calme et d'avoir confiance en notre Gouverneur qui n'agira pas à la légère et sans consulter les corps élus avec qui il s'entendra certainement, pour régler cette question, à la satisfaction générale.

L'action laïque ne comptera guère dans la balance ! Elle représente au plus l'opinion de dix St-Pierrais.

Le Gérant Fernand DOTSABIDE.